

ANNULATION PARTIELLE DU TROP PERCU DES OUVRIERS de L'ETAT, IL MANQUE 710162 € !!!

**Comment peut-on se féliciter d'une annulation partielle du trop-perçu des ouvriers de l'état ? Pourquoi une annonce si tardive ?*

La ministre des Armées, le ministre de l'Economie et d'autres se glorifient d'une annulation de la dette pour 2025, et 2026 tout en laissant 2024 à la charge d'une majorité des personnels : **Pour la CGT-FNTE, il en manque, aucun sacrifice est admissible !! En effet, la primeur des annonces ne fait pas tout...**

Pour la CGT-FNTE, nous soulignons **cette avancée** mais qui reste **insuffisante** quand il est décidé de sacrifier **8664** ouvriers de l'état en 2024 (les créances au-delà de 50€ seraient prélevées)

Fourchette de montant annuel	Nombre d'OE	Montant global annualisé
Moins de 50€ annuel	2514	65 430,00 €
entre 50 et 100€	6875	458 448,00 €
entre 100 et 150 €	883	110 040,00 €
entre 150 et 200€	903	141 072,00 €
plus de 200€	3	602,40 €
	11 178	775 592,40 €

Comme nous l'avons toujours revendiqué, pas un centime ne doit être prélevé. Le ministère doit prendre en charge l'intégralité des personnels en 2024 **sans exception**. Rappelons-le, les personnels n'ont pas à faire l'effort d'une erreur qu'ils n'ont pas commise quel que soit le montant !!!

Nous parlons de 710162 € qui représente **0,001%** du budget de la défense en 2025. Inutile de préciser que le ministère peut absorber cette somme qui clôturerait le dossier.

Ainsi la **CGT-FNTE** interpelle à nouveau madame la ministre dans les plus brefs délais, car il est toujours temps de se retourner.

Montreuil, le 18 décembre 2025